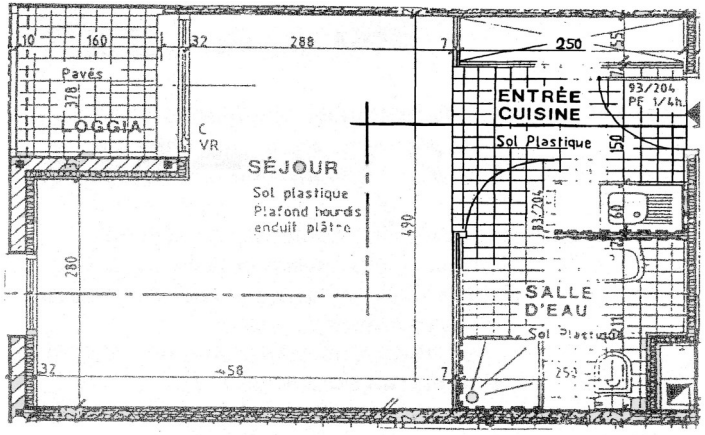
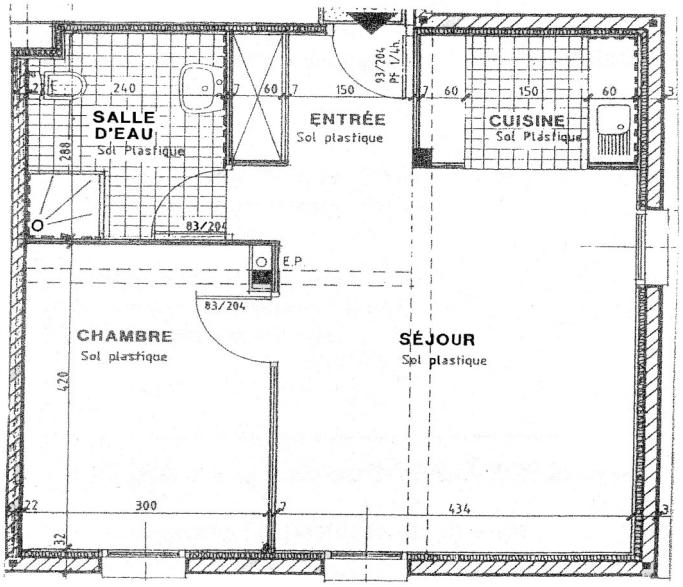
N°	Type	Cuis.+Pl	Séjour	S. d'eau	Chambre	TOTAL	Cellier	Loggia
1	T1 b	6,94	18,87	5,33		31,14		3,25



N°	Type	Cuis.+Pl	Séjour	S. d'eau	Chambre	TOTAL	Cellier	Loggia
10	T2	8,78	23,35	6,91	12,60	51,64		



Marpa

Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie

"Fernand LAGAÜZÈRE"

Sainte-Bazeille



le choix du bien-être

1 bis rue Clément Nourrisson
47180 SAINTE BAZEILLE
Tél. 05.53.94.55.61 - Mail : ccas-de-ste-bazeille@orange.fr

M.A.R.P.A Ste BAZEILLE

CADRE DE VIE CONVIVIAL

M.A.R.P.A Ste BAZEILLE

Les résidants sont locataires de leur logement qu'ils aménagent eux-mêmes, avec leur mobilier, et qu'ils décorent selon leur goût.

16 logements T1 bis de 31.14 m²

Chacun composé de

Séjour/chambre

Petite cuisine équipée avec 2 plaques électriques, hotte aspirante, réfrigérateur, placards, évier et plan de travail

Salle d'eau avec douche, lavabo et WC

Balcon ou terrasse

2 logements T2 de 51.64 m²

Chacun composé de

Séjour

Petite cuisine équipée avec 2 plaques électriques, hotte aspirante, réfrigérateur, placards, évier et plan de travail

Chambre

Salle d'eau avec douche, lavabo et WC

Chaque logement est équipé de prises pour le téléphone, la télévision et l'interphone.

De plus, chaque résidant possèdera un système de télésurveillance, directement relié au bureau de la direction.

<u>Espaces et équipements communs pour tous les résidents</u> :

Grande salle de séjour où les résidants peuvent se retrouver et prendre leurs repas en commun, moyennant un prix de 6,90 € le repas de midi

Salon avec cheminée et télévision 3,90 € le repas du soir

Grand jardin intérieur

Laverie avec lave-linge et sèche-linge (1 utilisation gratuite par semaine et par résident - Au-delà, 4.30 € seront facturés pour chaque utilisation)

Prix des loyers :

T1 bis : 594,56 € + 495,00 € de charges* = **1 089,56 €**

T2 : 647,04 € + 663,00 € de charges* = **1 310,04 €**

* Les charges comprennent : le chauffage, l'eau, l'électricité, la télésurveillance, l'entretien des parties communes et les services du personnel.

A ces prix il convient de déduire le montant des APL (si non imposable), qui peut varier en fonction des revenus de chacun.

Date de mise à jour : 1er Janvier 2025